



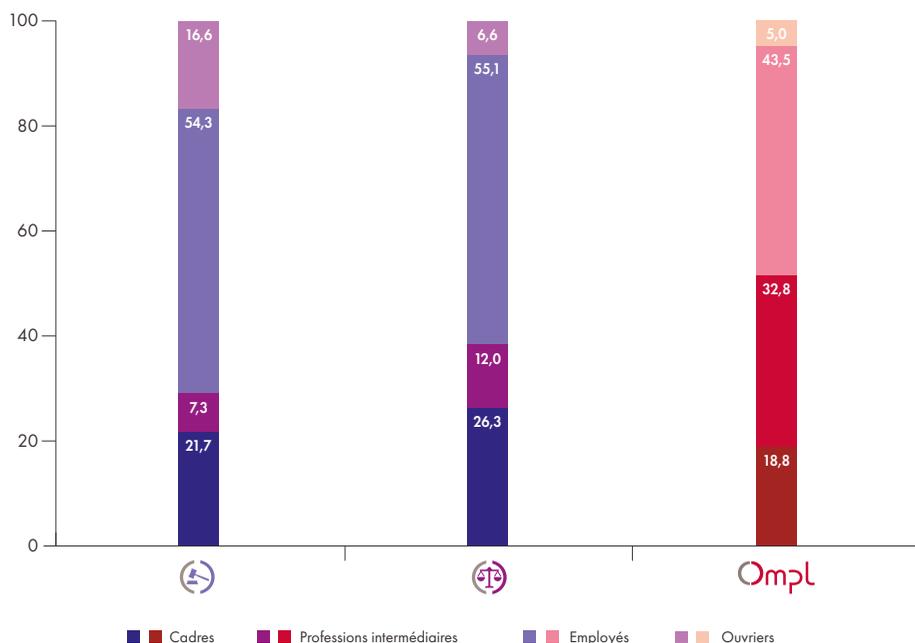
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres, qui constituent la seconde catégorie sociale la plus importante, représentent 21,7 % des salariés contre 26,3 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est réduite (7,3 %) et inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (12,0 %).
- Le taux d'employés est légèrement inférieur à celui du secteur (54,3 % contre 55,1 %).
- Les ouvriers sont relativement nombreux comparativement au secteur (16,6 % contre 6,6 %), il s'agit essentiellement des garçons de salle, des magasiniers et du personnel d'entretien.

### Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source: Insee, DADS 2019.



**Catégorie sociale:** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches professionnelles des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



Secteur juridique

Branche professionnelle



Offices de commissaires-priseurs et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

**78,8 % DES SALARIÉS  
DANS 20 PROFESSIONS**

La PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE sert aux employeurs pour codifier la profession de leurs salariés dans les enquêtes statistiques, les déclarations et les formulaires administratifs.

Dans la branche, deux professions regroupent 22,5 % des salariés :

- les employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises (13,8 %) ;
- les secrétaires (8,7 %).

**Ventilation des principaux effectifs salariés par PCS détaillées**

Type de métier	PCS-ESE	2016		2019	
		Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
<b>Soutien au métier</b>	372e - Juristes	110	3,8	<b>152</b>	<b>4,3</b>
	554e - Vendeurs en habillement et articles de sport	-	-	<b>52</b>	<b>1,5</b>
	653a - Magasiniers qualifiés	96	3,3	<b>107</b>	<b>3,1</b>
	676a - Manutentionnaires non qualifiés	74	2,5	<b>65</b>	<b>1,9</b>
	676c - Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	53	1,8	<b>63</b>	<b>1,8</b>
<b>Soutien à l'entreprise</b>	373c - Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises	68	2,3	<b>90</b>	<b>2,6</b>
	373d - Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	101	3,5	<b>153</b>	<b>4,4</b>
	374d - Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	158	5,4	<b>184</b>	<b>5,3</b>
	542a - Secrétaires	322	11,0	<b>305</b>	<b>8,7</b>
	543b - Employés qualifiés des services comptables ou financiers	207	7,1	<b>199</b>	<b>5,7</b>
	543e - Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques	60	2,1	<b>71</b>	<b>2,0</b>
	543f - Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)	115	3,9	<b>141</b>	<b>4,0</b>
	543g - Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	480	16,4	<b>484</b>	<b>13,8</b>
	543h - Employés administratifs non qualifiés	154	5,3	<b>189</b>	<b>5,4</b>
	551a - Employés de libre service du commerce et magasiniers	43	1,5	<b>50</b>	<b>1,4</b>
	564b - Employés des services divers	189	6,5	<b>147</b>	<b>4,2</b>
	628e - Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	-	-	<b>44</b>	<b>1,3</b>
	684a - Nettoyeurs	39	1,3	<b>60</b>	<b>1,7</b>
	684b - Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	-	-	<b>167</b>	<b>4,8</b>
	<b>Autre</b>	553c - Autres vendeurs non spécialisés	14	0,5	<b>37</b>

Source : Insee, DADS 2016-2019.

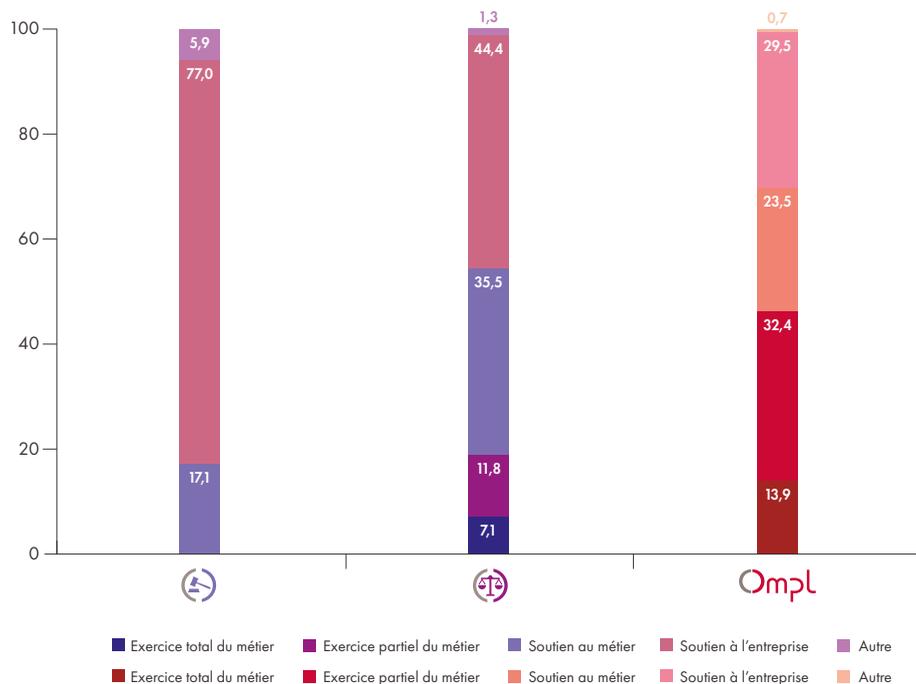
Seules les PCS-ESE regroupant plus de 1 % des salariés en 2019 sont comptabilisées.



## EMPLOIS EN SOUTIEN DE L'ENTREPRISE

94,1 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi. Ils sont 77,0 % à exercer une activité de soutien à l'entreprise.

## Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2019.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



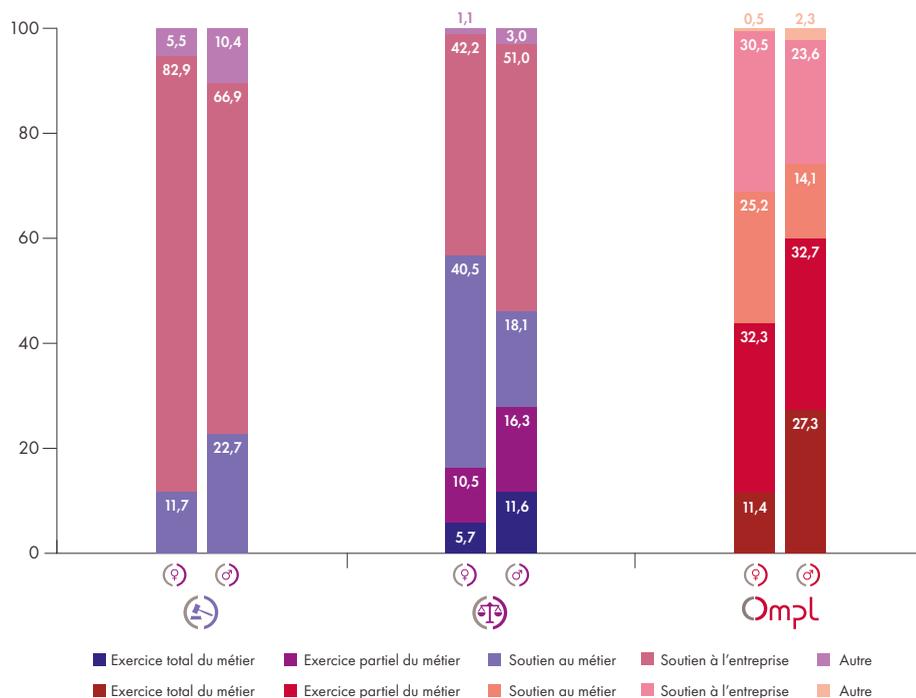
## MÉTIERS GENRÉS

Les emplois de la branche viennent surtout en support du métier et de l'activité de l'entreprise (soutien au métier et soutien à l'entreprise).

Un effet du genre est clairement observable dans la répartition des salariés par métier :

- 82,9 % des femmes exercent une activité de soutien à l'entreprise contre 66,9 % des hommes ;
- 11,7 % des femmes exercent une activité de soutien au métier contre 22,7 % des hommes.

## Répartition des salariés par type de métier et genre (%)



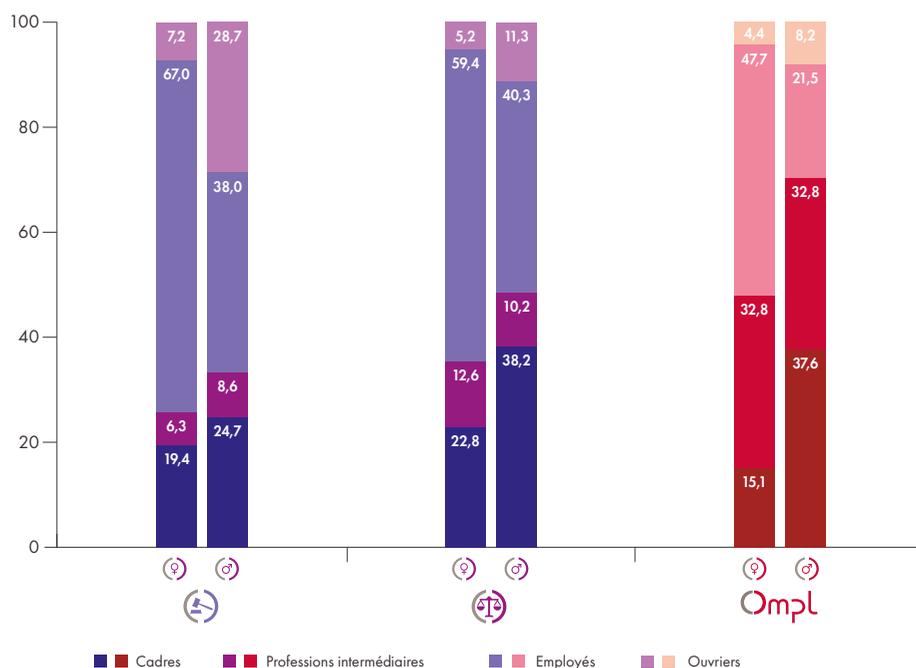
Source: Insee, DADS 2019.



## FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

- Pour les femmes de la branche, la part des employées est importante. Elle atteint 67,0 % contre 38,0 % seulement pour les hommes.
- En revanche, la proportion d'hommes cadres est nettement supérieure à celle des femmes (respectivement 24,7 % contre 19,4 %).

## Répartition des salariés par catégorie sociale et genre (%)



Source: Insee, DADS 2019.



## STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

- Par rapport à 2010, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu jusqu'en 2019. Elle oscille entre 55,8 % et 60,0 %. Cependant, la féminisation des cadres et des ouvriers est orientée à la hausse (respectivement + 4,3 points et + 6,4 points).
- Les prévisions pour les années 2020 à 2022 laissent envisager le maintien de cette tendance.

## Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



## SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Nouvelle-Aquitaine (72,4 %), mais son minimum est atteint pour la Bourgogne-Franche-Comté (36,6 %).

## Répartition des salariés par catégorie sociale et région (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé
Auvergne-Rhône-Alpes	11,3	5,0	50,9	32,7	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	5,4	8,3	36,6	49,8	0,0
Bretagne	19,6	6,3	60,8	13,3	0,0
Centre-Val de Loire	17,8	9,3	52,5	20,3	0,0
Corse	-	-	-	-	100,0
DOM	ND	ND	ND	50,0	50,0
Grand Est	5,9	2,7	41,9	49,5	0,0
Hauts-de-France	14,6	7,8	59,2	18,4	0,0
Île-de-France	32,8	8,8	52,9	5,5	0,0
Normandie	12,6	5,7	64,8	17,0	0,0
Nouvelle-Aquitaine	11,0	5,5	72,4	11,0	0,0
Occitanie	23,6	4,7	60,8	10,8	0,0
Pays de la Loire	19,8	5,8	61,2	13,2	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,4	7,7	66,5	10,4	0,0
	<b>21,7</b>	<b>7,3</b>	<b>54,3</b>	<b>16,6</b>	<b>0,0</b>
	<b>26,3</b>	<b>12,0</b>	<b>55,1</b>	<b>6,6</b>	<b>0,0</b>
	<b>18,8</b>	<b>32,8</b>	<b>43,5</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2019.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.